

Atelier de formation sur l'annonce du handicap

Ouverture officielle de l'atelier de formation sur l'annonce du Handicap du 25 au 27 Janvier 2016 au CERMES



Table des officiels

Ce Lundi 25 Janvier 2016 s'est déroulé, au Centre de Formation Pierre et Anne-Marie Moussa du Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES), la cérémonie officielle du lancement de la formation sur l'annonce du handicap.

Procédant au discours d'ouverture, M. Alzouma Issifi Dari, Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé Publique, Représentant le Ministre, a souligné le rôle combien important des acteurs médicaux dans cette problématique de celui jouer par le partenaire financier.

En ces termes : « Si le rôle du médecin est de soigner et d'assurer le suivi de la santé du patient, l'annonce du handicap concerne également tous les professionnels.

Une formation spécifique des médecins mais aussi de tous les professionnels qui accompagneront l'enfant et sa famille (c'est-à-dire : l'assistant(e) social(e), le(a) psychologue, l'infirmier(e), en somme tout technicien de santé) est indispensable pour une meilleure prise en charge des enfants victimes de séquelles invalidantes des maladies.

Il ya quelques mois déjà, précisément le 22 juin 2015, toujours sur financement de la Fondation Total, Monsieur le Ministre de la Santé

Publique a inauguré au service ORL de l'Hôpital National de Niamey, la salle de potentiels évoqués auditifs pour le diagnostic des troubles auditifs de l'enfant, principale victime des méningites.

Ces activités s'inscrivent dans la stratégie des autorités sanitaires afin de diversifier l'offre de service aux personnes ayant souffert de la méningite et d'améliorer l'insertion sociale des personnes handicapées.

Je remercie la Fondation Total, principal bailleur de fonds de ce projet pour son appui et sa disponibilité à accompagner le Niger dans l'amélioration de la santé de la population.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier sur « l'Annonce du handicap ».

Dans son allocution d'accueil, M. Rabiou Labbo, Directeur Général pi du CERMES, a évoqué que le Niger, pays membre de « la ceinture Africaine de la méningite », subit chaque année d'épidémie récurrente de méningite bactérienne.

Cette maladie, qui dans 80 % des cas atteint l'enfant de moins de 15 ans avec un taux de mortalité de 5 à 8 %, peut générer des séquelles lourdement handicapantes, principalement des déficits moteurs (touchant très fréquemment les membres) et des déficits auditifs (pouvant aller jusqu'à la surdité totale), observés respectivement dans 2 - 21 % et 6 - 51 % des cas selon les études menées dans divers pays. Des déficits visuels, des troubles du langage, un retard mental, un retard scolaire, des troubles du comportement peuvent également être observés.

En plus de la formation des professionnels de santé de l'Hôpital National de Niamey et leur mise à disposition d'équipements adéquats et spécifiques pour une meilleure prise en charge des séquelles auditives et motrice de la méningite chez les enfants, une formation pour améliorer les conditions d'annonce du handicaps s'avère tout aussi indispensable.

BRÈVE DU CERMES N°05 JANVIER 2016 ATELIER SUR L'ANNOCE DU HANDICAP

La perception du handicap est d'abord une construction culturelle qui dépend du contexte (historique et social). Il est important que soient pris en compte, dans l'annonce du handicap, la subjectivité et l'affectivité dans lesquelles les préjugés culturels, les peurs, les tabous, la culpabilité et la honte, peuvent jouer un grand rôle.



Une vue de la salle

L'attente et les besoins du patient (enfant) et de sa famille face à un diagnostic de déficience (handicap) peuvent se résumer comme suit : être informé, être écouté, être reconnu et être accompagné.

L'annonce du handicap, représente un moment clé dans le processus d'acceptation de la différence par la famille et la personne qui le reçoit, engendrant de nombreuses conséquences sociales et des changements radicaux dans la vie de la famille.

Ce que l'enfant et les membres de la famille entendent de l'annonce et ce qu'ils en font dépend beaucoup de la façon dont les médecins leur parlent, les écoutent et des représentations qui habitent ces praticiens. L'attitude des professionnels médicaux et paramédicaux, lors de l'annonce, est en ce sens déterminant.

C'est pourquoi le projet Séquelles-Méningite, Financé par la Fondation Total à travers son programme de mécénat d'entreprise qui l'unit à l'Institut Pasteur et à son réseau international, organise, en plus de l'appui qu'il, apporte à l'Hôpital National de Niamey dans le diagnostic et la prise en charge des séquelles de la méningite, la formation sur l'annonce du handicap.



Photo de famille officiels et participants



Projet
«Renforcement de l'Hôpital National de Niamey dans la prise en charge de séquelles post-méningitiques»

Il vise à Renforcer, de façon pérenne, l'Hôpital National de Niamey (HNN) dans la prise en charge des enfants atteints de séquelles post-méningitiques.

Il a principalement trois volets d'intervention :

Volet ORL : Appui au diagnostic des déficits auditifs

Volet Moteur : Prise en charge des enfants

atteints de séquelles motrices (Rééducation Fonctionnelle

Volet : Amélioration de l'Annonce du handicap

Le projet intervient en mettant à la disposition de l'HNN du matériels adaptés pour la prise en charge des séquelles post méningitiques chez les enfants et la formation des professionnelles de la santé à travers des

stages, des ateliers de formation et un accompagnements par des institutions partenaires (La Fondation ELLEN POIDATZ pour le volet moteur et l'Hôpital d'enfant de la Timone de Marseille pour le volet ORL).

*Dan Dano Ibrahim,
Coordonnateur du Projet*